

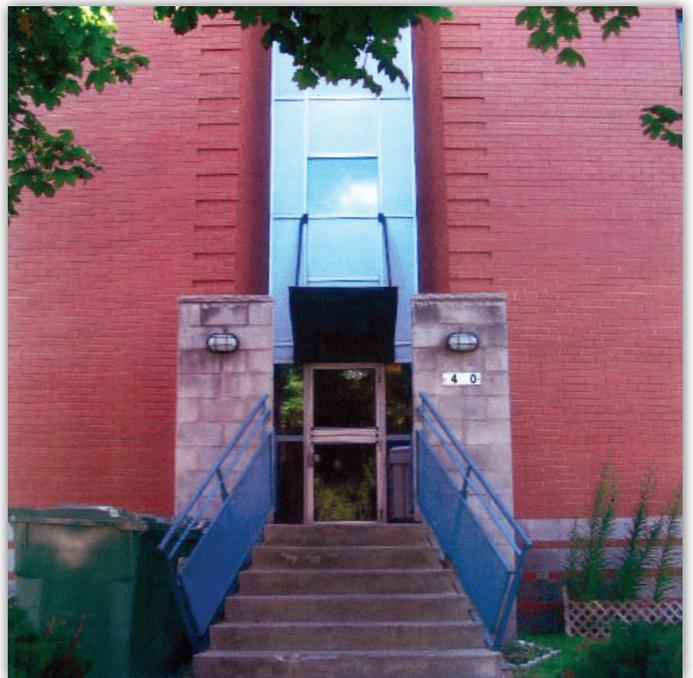
Mai 2010 – Volume 1 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

Plus de **160 000 \$ investis** aux habitations Jérôme-Le-Royer

Au cours des prochaines semaines, plus de 160 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs qui toucheront les habitations Jérôme-Leroyer. Les travaux prévus visent à améliorer la sécurité ainsi que l'intégrité, l'étanchéité et l'apparence du bâtiment.

Les travaux qui ont débuté dans la semaine du 10 mai dernier s'échelonnent sur une période de 8 semaines. Ils devraient être terminés vers le milieu du mois de juillet. Les travaux entraîneront quelques désagréments : du bruit, de la poussière, un va-et-vient des ouvriers autour de l'immeuble ainsi que la présence de machinerie lourde sur le terrain. La circulation par l'entrée principale sera perturbée pendant les travaux, et l'accès à l'immeuble sera dévié à l'arrière.

Nous sommes conscients des inconvénients que causent les travaux et nous travaillons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons améliorer votre confort et votre qualité de vie durablement. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



AVEC VOUS

Le **12 octobre 2009**, une consultation téléphonique a été effectuée auprès des locataires afin de connaître leurs préoccupations. En tout, huit personnes se sont exprimées, et les principales préoccupations qui sont ressorties concernaient notamment le manque d'éclairage à l'avant de l'immeuble, le grincement des interphones et le nombre insuffisant de laveuses et de sècheuses.

(Suite à la page 2)

AVEC VOUS

Par la suite, une rencontre d'information a eu lieu le 12 mai dernier. **Isabelle Breault**, directrice de projets, **Caroline Stewart**, agente de liaison, et **Martin Martel**, surveillant de travaux, étaient sur place pour rencontrer les locataires. Ils ont expliqué à la quinzaine de personnes présentes en quoi consistaient les travaux à venir et leur ont présenté les mesures qui seront mises en place pour répondre aux besoins des locataires pendant cette période, entre autres :

- **Des boîtes aux lettres temporaires** ont été installées sur le côté de l'immeuble pour la durée des travaux afin de satisfaire aux exigences de Postes Canada.
- **L'accès à l'immeuble devra se faire par l'arrière du bâtiment** pendant les travaux de réparation de l'entrée principale. Toutefois, cette dernière sera accessible en tout temps pour les services d'urgence **seulement** (pompiers, ambulanciers).
- Les locataires conserveront leur **clé actuelle pour accéder à l'immeuble par la porte arrière**.
- Tel qu'il a été convenu avec les locataires, **il n'y aura pas de nouvel interphone installé** à l'entrée arrière pour la durée des travaux. Les locataires devront donc descendre pour faire entrer leurs visiteurs.
- **L'inspection des balcons a été faite**, et seuls les locataires dont le balcon requiert des réparations seront contactés.



RÔLE DU LOCATAIRE



Pour la bonne marche des travaux, l'équipe de l'Office municipal d'habitation de Montréal fait appel à votre collaboration. Nous vous demandons de **respecter les consignes et d'utiliser l'entrée à l'arrière de l'immeuble en tout temps pendant la période des travaux**.

L'ENTREPRENEUR

Merlin construction inc. est l'entrepreneur qui coordonne les travaux aux habitations Jérôme-Le-Royer. L'horaire de travail des différents corps de métiers s'échelonne de 7 h à 17 h du lundi au vendredi. Dans certains cas exceptionnels, il pourrait y avoir prolongation de cette plage horaire si la bonne marche du chantier en dépendait.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 <p>La brique des colonnes extérieures aux quatre coins de l'immeuble sera réparée.</p>	<p>Les briques sont fissurées.</p>	<p>Meilleure étanchéité et sécurité accrue</p>
 <p>L'escalier et le perron de l'entrée principale seront démolis et reconstruits.</p>	<p>L'accumulation et la mauvaise évacuation de l'eau sur le perron ont causé une dégradation prématurée de la brique et des blocs de béton du mur de la façade.</p>	<p>Meilleure intégrité et plus grande étanchéité du bâtiment</p>
<p>L'éclairage de l'entrée principale sera amélioré, et des luminaires seront ajoutés.</p>	<p>L'éclairage de l'entrée principale était insuffisant.</p>	<p>Sécurité accrue</p>
 <p>Les poignées des portes coupe-feu dans les corridors intérieurs seront remplacées.</p>	<p>Les poignées des portes coupe-feu seront remplacées par un modèle qui ne se verrouille pas. Cela évitera d'avoir à placer des objets pour les maintenir en position ouverte. Cette pratique est dangereuse en cas d'incendie et abîme le mécanisme des portes.</p>	<p>Sécurité accrue et ouverture des portes facilitée</p>
 <p>Les fenêtres de l'escalier intérieur commun à l'arrière de l'immeuble seront remplacées.</p>	<p>À cause de leur modèle et de leur emplacement, les fenêtres actuelles sont difficiles à ouvrir et à fermer. Parce qu'elles sont restées ouvertes pendant de longues périodes, elles sont maintenant très endommagées.</p>	<p>Meilleure étanchéité et manipulation plus facile</p>
 <p>Certains balcons repérés au moment de l'inspection seront réparés.</p>	<p>Pour le moment, un seul plancher de balcon sera remplacé car il est trop endommagé. Une étude est en cours pour déterminer les travaux de remplacement de scellant qui devront avoir lieu sur les autres balcons. Ces travaux sur les balcons permettront d'éviter les infiltrations d'eau.</p>	<p>Meilleure étanchéité</p>

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS JÉRÔME-LE-ROYER

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Caroline Stewart
- ◆ Surveillant de travaux :
Martin Martel
- ◆ Directrice de projets :
Isabelle Breault

EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposée à l'entretien et aux réparations :
Alain Messina
- ◆ Agente de location :
Chantal Bisson
- ◆ Organisatrice communautaire :
Elaine St-Onge



Caroline Stewart



Martin Martel



Isabelle Breault



Alain Messina



Elaine St-Onge

PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

- Pour prévenir les accidents, tenez-vous loin des équipements de l'entrepreneur.
- Surveillez les enfants et éloignez-les des périmètres de sécurité.
- Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans, des bornes ou des clôtures.
- Éloignez-vous des échafaudages et prenez garde aux chutes de briques, de mortier ou de pièces métalliques.

L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-2016

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Coordination
Martine Di Loreto et Marthe Roberge

Rédaction
Marthe Roberge

Graphisme
Optik Design inc.